

Brevet 100 Km souvenir Louis Nucéra
dimanche 11 mars 2007

REGLEMENT

Art.1 L'engagement au brevet de 100 Km souvenir Louis Nucéra est subordonné à l'acceptation du présent règlement que le participant s'engage à respecter.

Art.2 Le brevet 100 Km est une épreuve de cyclo tourisme sous les règlements de la FFCT ouverte aux licenciés de toutes les fédérations et aux non licenciés âgés de 18 ans au minimum (les non licenciés devront fournir une attestation d'assurance responsabilité civile)

Art.3 cette épreuve n'est pas une course sur route fermée. Les participants devront donc se conformer au code de la route ainsi qu'à tous les arrêtés préfectoraux et municipaux des localités traversées, et satisfaire à tout arrêt et contrôle au cours de l'épreuve.

Art.4 Le port du casque à coque rigide est obligatoire.

Art.5 Le parcours pourra être modifié au dernier moment en cas de force majeure.

Art.6 L'engagement est gratuit pour les licenciés FFCT et fixé à 3 €uros (si avant le 3 mars) pour les autres fédérations et les non licenciés. (bulletin d'inscription ci-après) Passé cette date l'inscription est fixée à 5 €uros pour tous quelque soit la fédération.

Art.7 Remise des cartes de route et départ groupé à 8 h 00 devant la halle des sports à Carros

Art.8 Un point d'accueil pointage/ravitaillement sera prévu entre 9 h 30 et 10 h 15 sur le parking situé au rond point d'Opio.

Art.9 Les cartes de route seront rendues à l'arrivée qui s'effectuera de 11 h 00 à 13 h 30 devant la halle des sports.

Art.10 Récompenses : il sera attribué une coupe aux 3 premiers clubs FFCT et aux 2 premiers clubs affinitaires les plus représentés.

Art.11 Toute personne quittant le circuit ou hors délai pour une raison particulière doit impérativement prévenir par tel au 06 78 01 12 85 .



Recommandation :

Il est impérativement demandé de ne pas jeter sur la voie publique: papier, bidons ou tout autres objets, soyez respectueux de l'environnement, la nature vous en sera reconnaissante.



ROUE D'OR CARROSSOISE

Brevet 100 Km souvenir Louis Nucéra

Dimanche 11 mars 2007



Roue d'or Carros
Tel : 04 93 24 88 40

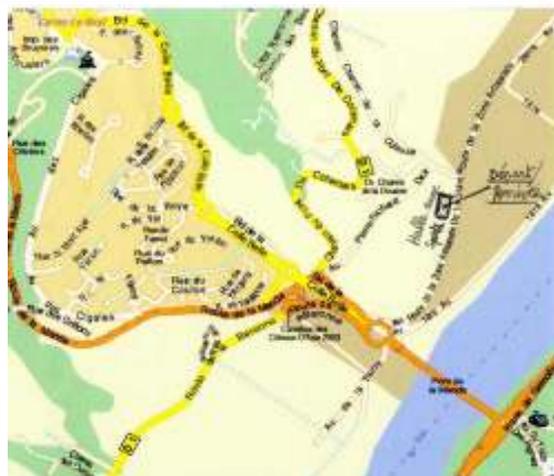
Site internet : <http://rouedor.free.fr>

Localités	Routes - commentaires	Km partiel	Km total
Carros	Halle sports route Zone artisanale de la Grave prendre av P.Richard Dick,puis D1		
La Baronne	D 1 route de la Baronne	5	5
St Laurent du var	Par le centre ville	7	12
St Laurent/Cagnes	Carrefour Av P.Sauvaigo/av de Nice, prendre gauche av Mimosas,puis à droite N98	2	14
Cagnes sur mer	N 98 bd de la plage	1	15
Villeneuve Loubet	N 98 bord de mer	5	20
Antibes	Passer devant la gare SNCF puis à droite sur le pont SNCF, puis à gauche route de grasse	7	27
Antibes/St Claude	Au rond point près autoroute, prendre à gauche direction Sophia Antipolis, Valbonne	4	31
Valbonne	À la sortie du village au carrefour D4/D3 prendre a gauche direction Opio	9	40
Opio	Au rond point accueil pointage ravitaillement, puis direction San Peire	5	45
San Peire	D 2210 direction Le Rouret	1	46
Le Rouret	D 2210 sur 1 Km puis à gauche D7 direction La Colle sur loup	3	49
La Colle sur loup	D 7 direction St Paul / Vence	11.5	60.5
St Paul de Vence	D7	3	63.5
Vence	D 2210 Direction St Jeannet / Gattières	5	68.5
Gattières	D 2210 direction Carros village	10	78.5
Carros village	D 2209 direction Pont de l'Estéron	5	83.5
Pont de l'Estéron	Avant le pont prendre à droite route zone industrielle de Carros le Broc	7	90.5
Carros	Halle des sports route Zone artisanale de la Grave	9	99.5

Roue d'or Carrossoise

**Contacts : 04 93 24 88 40
06 78 01 12 85**

andrelardet@free.fr
serge.andreo@free.fr



Bulletin d'inscription

Brevet 100 Km souvenir Louis Nucéra Dimanche 11 mars 2007

À envoyer avant le 3 mars 2007 à :
André Lardet, 5 domaine du Touroun
06640 ST JEANNET

Nom - prénom :

Adresse:

Code postal - Ville:

Date de naissance :

N° Tel:

E-mail:

Club:

Fédération:

N° de licence:

Pour les non licenciés joindre une attestation
d'assurance responsabilité civile.

Règlement à adresser par chèque à l'ordre de la
Roue d'or Carros.

Gratuit pour les licenciés FFCT (si avant le 3
mars)

3 €uros pour les autres fédérations et non
licenciés si avant le 3 mars **sinon le montant
est de 5 €uros pour tous quelque soit la
fédération.**

J'atteste avoir pris connaissance du règlement
de l'épreuve et m'engage à m'y conformer.

Signature :